

Compétences vaccinales des infirmiers

Module 1 : Prescription de vaccins

Fiche action de DPC, référence n°88242325020

Prescrire des vaccins dans le cadre réglementaire du décret du 8/08/23

Action de DPC (Développement professionnel continu), orientation n°1 : Promotion de la vaccination et amélioration de la couverture vaccinale

Objectifs opérationnels

- Prescrire en tenant compte des paramètres relatifs à chaque maladie à prévention vaccinale inscrite dans le calendrier des vaccinations
- Prescrire en tenant compte des recommandations du calendrier de vaccinations
- Tracer et transmettre les informations relatives à la vaccination dans les différents outils d'enregistrement des vaccinations
- Prescrire en pratique

Public Visé

Infirmier(e)s

Durée

10.50 Heures

1.5 Jours

Pré Requis

Aucun

Programme

Partie 1 : Les maladies à prévention vaccinale

Pour chaque maladie, les principaux signes cliniques, les modes de transmission, le fardeau épidémiologique, les populations à risques

Partie 2 : Le calendrier des vaccinations

Les principales recommandations du calendrier de vaccination de l'adulte et de l'enfant (primo-vaccination, rappel, vaccination de rattrapage), la population cible, les contre-indications

Les recommandations vaccinales pour les professionnels de santé

Partie 3 : La traçabilité et la transmission de l'information

Les informations relatives à la vaccination à saisir dans le carnet des vaccinations du patient

Les différents outils numériques d'enregistrement des vaccinations (DMP, Mon espace santé, carnet des vaccination électronique...) Les différents modes de transmission sécurisés des informations du professionnel vaccinateur au médecin traitant

Partie 4 : Savoir prescrire en pratique

Les principaux déterminants de l'hésitation vaccinale, l'argumentation face aux fausses nouvelles, l'argumentaire pour convaincre avec une information claire et objective

La conduite d'un entretien de manière à recueillir les antécédents médicaux et les traitements en cours

La reconnaissance des situations complexes de personnes à orienter vers le médecin : ex : primo-arrivant, schéma vaccinal inconnu, incomplet ou aberrant, suspicion d'immunodépression, suspicion d'antécédent d'anaphylaxie à un vaccin. Ces situations sont illustrées de cas pratiques.

Notre valeur ajoutée

Le décret du 8 août 2023 étend la compétence des infirmiers en matière de prescription et d'administration des vaccins, fixe la liste des vaccins et précise les modalités de traçabilité des vaccinations ainsi effectuées. Lorsque l'infirmier/e n'a pas suivi d'enseignement relatif à la prescription de vaccins dans le cadre de sa formation initiale, il doit accompagner sa déclaration de prescription d'une attestation de formation délivrée par un organisme respectant les objectifs fixés par arrêté du ministre chargé de la santé
Cette formation conforme au cahier des charges fixé par arrêté du 8 août 2023, permet de remplir ces conditions



Méthodes et moyens pédagogiques

Phase de sensibilisation et de mobilisation
Apports de contenu
Exercices d'appropriation

Qualification Intervenant(e)(s)

Médecin

Modalités d'évaluation, de suivi et d'appréciation de la qualité

Modalités d'évaluation des acquis : questionnaire d'évaluation des connaissances préalables, en cours et final
Modalités de suivi : feuille de présence
Moyens d'apprécier la qualité : questionnaire de satisfaction
Document de fin de formation : attestation de fin de formation

Tarif : nous consulter

Modalités d'accès : demande d'inscription sur le site internet, par mail, téléphone ou rendez-vous

Date à la demande en Intra et selon le calendrier des formations en Inter

Accessibilité handicap : aménagements possibles, contacter le référent handicap au : 05 65 73 58 01 formation@e-santeformation.fr

Possibilité de restauration à proximité

Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : 277.50 € Net de taxe

Intra (Par Jour) : Nous consulter

Effectif

De 6 à 15 Personnes



Contactez-nous !

Pôle pédagogique

Tél. : 0565735801

Mail : formation@e-santeformation.fr

Code DPC
88242325020



E-SANTEFORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 76 12 00890 12

E-SANTEFORMATION - Parc d'activité de la Gineste - 227 rue Pierre Carrère - 12023 RODEZ Cedex 9
Tél. : 05 65 73 57 91 - Fax : - Site internet : www.udsm.fr - e-mail : formation@e-santeformation.fr

